

Cahier des charges
Finales des Moins 17 ans féminines et masculines

Date : Dimanche 13 Mai 2018

Toutes les équipes sont convoquées à 8 :30

Lieu : gymnase 12^{ème} km au Tampon

Organisation : Tampon Gecko Volley

Participants : Les 4 équipes du championnat des moins de 17 ans féminines et les 4 équipes des moins de 17 ans masculines les mieux classées du championnat en respectant les RPE.

Chaque équipe est composée de 12 joueurs/joueuses sur la feuille de match dont 6 sur le terrain qui doivent posséder une licence compétition volley-ball, **et d'un arbitre officiel** qui doit posséder une licence compétition volley-ball ou encadrement, tous licenciés à la FFVB saison 2017/2018 ; ils doivent présenter leur licence.

Chaque équipe doit communiquer le nom de l'arbitre de son équipe à la CRA avant le jeudi 10 mai à 20h.

Indemnités d'arbitres : 15€ par match soit 30€ par équipe à régler sur place.

Disposition du gymnase :

2 terrains en travers pour les ½ finales et les matchs de classement (3/4)

1 pour les féminins et 1 pour les masculins.

1 terrain central pour les finales.

Equipes qualifiées					
EQUIPES MASCULINES			EQUIPES FEMININES		
1	Tampon Gecko Volley		1	Saint Denis Olympique VB	
2	Saint Denis Olympique VB		2	VB Saint-Pierre	
3	VBC Chaloupe		3	Tampon Gecko Volley	
4	VB Saint-Pierre		4	U.S Aigles-Blancs	

Système de compétition

Date	Lieu	Heure	Match	Catégorie	Terrain
Dimanche 13 Mai 2018	Gymnase 12 ^{ème} km au Tampon	9h00	VB Saint-Pierre / Tampon Gecko Volley	Filles	A
		9h00	Saint Denis Olympique VB / VBC Chaloupe	Garçons	B
		10h00	Saint Denis Olympique VB / U.S Aigles-Blancs	Filles	A
		10h00	Tampon Gecko Volley / VB Saint-Pierre	Garçons	B
		11h30	Petite finale	Filles	A
		11h30	Petite finale	Garçons	B
		13h00	Finale	Filles	Central
		14h00	Finale	Garçons	Central

Terrain de 9m x 18m

Match en 2 sets gagnants. (Set de 25 points avec 2 points d'écart ; tie-break en 15 points avec 2 points d'écart)

MIKASA - MVA 200 (synthétique couleur)

MIKASA MVA 300 (synthétique couleur)

MIKASA MVA 320 (synthétique couleur)

MIKASA MVA 330 (synthétique couleur)

MOLTEN V5M5000 (synthétique couleur)

MOLTEN V5M4500 (synthétique couleur)

Arbitrage : arbitres officiels et marqueurs

Hauteur de filet : masculins : 2,35 m - féminines : 2,24 m

Tenues réglementaires (maillots et shorts identiques)

Le club organisateur fournit :

- Les ballons de matchs
- La table de marque
- Les 2 scoreurs manuels

Saint Denis le 30 Avril 2018